



MODIFICATION N° 3 datée du 25 février 2020 apportée à la notice annuelle datée du 27 juin 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020.

PORTEFEUILLES PRIVÉS RBC
Parts de série F et de série O
Portefeuille privé d'actions canadiennes de croissance RBC
(le fonds)

La présente modification n° 3 datée du 25 février 2020 apportée à la notice annuelle du fonds datée du 27 juin 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020 (la *notice annuelle*), modifie les attestations dans la notice annuelle et renferme certains renseignements additionnels sur le fonds relativement à la modification n° 3 datée du 25 février 2020 apportée au prospectus simplifié du fonds daté du 27 juin 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020 (le *prospectus simplifié*). La notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements.

Sommaire

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (*RBC GMA*), gestionnaire du fonds, a annoncé qu'elle avait mis fin à sa relation de sous-conseiller avec Guardian Capital LP, sous-conseiller du fonds, avec prise d'effet le 16 mars 2020 (la *date de destitution*). RBC GMA prendra en charge la responsabilité de la gestion de portefeuille du fonds à la date de destitution.

RBC GMA a aussi annoncé la fusion du fonds avec le Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North, avec prise d'effet le 30 avril 2020 (la *date de prise d'effet*), et la dissolution du fonds après la fusion. À la date de prise d'effet, toutes les mentions du fonds seront réputées être supprimées de la notice annuelle.

De plus amples renseignements sur la modification indiquée ci-dessus figurent dans la modification n° 3 datée du 25 février 2020 apportée au prospectus simplifié du fonds daté du 27 juin 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020.

Modifications

La notice annuelle est par les présentes modifiée comme suit :

1. La ligne qui porte sur le fonds dans le tableau à la rubrique *Désignation, constitution et genèse des fonds – Portefeuilles privés RBC – Fonds d'actions canadiennes* à la page 17 de la notice annuelle est modifiée par l'ajout du texte suivant sous « Sans objet. » dans la colonne intitulée « Changements » :

Avec prise d'effet le 16 mars 2020, Guardian Capital LP a été destituée à titre de sous-conseiller du fonds et RBC GMA a pris en charge la gestion de portefeuille.
2. La dernière ligne du tableau à la rubrique *Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Sous-conseillers en valeurs* à la page 51 est par les présentes supprimée.
3. La sous-rubrique « Guardian Capital LP » à la rubrique *Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Sous-conseillers en valeurs* à la page 53 est par les présentes supprimée.
4. Le cinquième paragraphe de la sous-rubrique « Sous-conseillers » à la rubrique *Responsabilité à l'égard des activités des fonds – Arrangements en matière de courtoisie* à la page 72 est par les présentes supprimé.

Attestation du fonds, du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal du fonds

La présente modification n° 3 datée du 25 février 2020 avec la notice annuelle datée du 27 juin 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020, le prospectus simplifié daté du 27 juin 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, la modification n° 2 datée du 27 janvier 2020 et la modification n° 3 datée du 25 février 2020 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Le 25 février 2020

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction de
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de
promoteur et de placeur principal du fonds

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds de RBC GMA,
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de
promoteur et de placeur principal du fonds

Au nom du conseil d'administration
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de fiduciaire, de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal du fonds

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur